

# Rolle se soucie enfin du logement subventionné

**La Municipalité envisage la création d'appartements à loyer modéré au Maupas et prévoit d'en intégrer systématiquement d'autres dans les futurs quartiers à construire**

Lorsque, à la fin des années 1980, le syndic de Rolle Philippe Bertholet concoctait le plan de quartier du Maupas, il avait promis qu'il comprendrait des logements subventionnés. Son successeur, Fernand Baudraz, avait confirmé cette volonté. Depuis peu seulement, la Municipalité s'apprête à concrétiser ces plans et met en place une politique favorisant la création de tels logements chaque fois qu'un nouveau quartier se développera. «Nous devons honorer les promesses de nos prédécesseurs», remarque le syndic actuel, Daniel Belotti.

Président de la Société coopérative d'habitation de Rolle (SCHR), Jean-Philippe Mayerat se réjouit de ces bonnes nouvelles. D'autant plus que l'exécutif envisage d'octroyer un droit de superficie à la SCHR pour qu'elle construise 18 appartements à loyer modéré au Maupas. En juin dernier, la Municipalité avait annoncé qu'elle voulait être maître de l'ouvrage. Elle s'est ravi-



YVES MERZ

«On est satisfait, mais on regrette que ces mesures soient prises si tardivement»

**Jean-Philippe Mayerat,**  
président de la coopérative

inférieur à celui de Nyon (1,1%), de Gland (2,5%) ou de Morges (2,3%).

Fait qui a incité les autorités à prendre plusieurs mesures. «D'abord, nous mettons la touche finale à un règlement sur l'utilisation des logements subventionnés, explique Daniel Belotti. Il faut une base légale pour dire à quelqu'un de partir lorsqu'il n'a plus droit aux subventions. Nous allons aussi faire le point sur les droits de superficie accordés. Puis nous préparerons, en collaboration avec la SCHR, le projet de bâtiment au Maupas. Enfin, nous nous inspirerons des ré-

see et deleguera.

«On est satisfait que la commune se préoccupe du problème, mais on regrette que ces mesures soient prises si tardivement», commente Jean-Philippe Mayerat, qui mène ce combat depuis des années.

Dans une étude sur la situation du logement, on apprend notamment que le taux de logements subventionnés à Rolle (0,6%) est

nn, nous nous inspirerons des récentes mesures proposées à Nyon pour obliger les promoteurs à prévoir des habitations à loyer raisonnable, subventionnées ou non, dans les futurs quartiers.»

«Bien, mais ces mesures arrivent lorsqu'il n'y a presque plus de place pour de nouveaux quartiers d'habitation», relève Jean-Philippe Mayerat. **Y.M.**